



Signataire : Antoine Mayerat

Date de dépôt : 3 septembre 2026

Question écrite

Que propose le Conseil d'Etat face aux besoins urgents de construire le cycle prévu à la Goutte de Saint-Mathieu et la route qui va desservir la zone d'activité des Rouettes à Bernex ?

Le 5 mai 2026, la majorité du Conseil municipal de Bernex a soutenu une résolution¹ s'opposant à la construction d'une route sur son territoire, le boulevard des Abarois.

Cette position s'explique par une forme d'obstination de l'administration cantonale à persister dans une solution sans issue.

En effet, depuis de nombreuses années, ses représentants viennent régulièrement à Bernex pour exposer des plans concernant ce boulevard – un projet qui se modifie en fonction des changements de paradigmes liés à l'évolution de la société et des problèmes qui l'occupe.

Pourtant, certaines contraintes liées à la solution proposée actuellement ne sont pas encore résolues :

- Le déplacement du stand de tir, situé sur le parcours du boulevard des Abarois, projet qui n'est ni acté ni résolu et qui sera soumis à de probables recours et délais d'opposition.
- La nécessité de respecter la santé des habitants des quartiers qui seraient ceinturés entre deux grosses voies de circulation. D'un côté, le boulevard des Abarois et, de l'autre, la route de Chancy qui vont certainement générer une augmentation de la circulation (appel d'air !).

¹ https://verts-b2c.ch/wp-content/uploads/sites/4/2026/05/2026_05_05_res_bd-abarois.pdf

- La crainte des habitants du quartier de Saint-Mathieu de voir les employés et les camions de Caran d'Ache, entreprise qui va occuper une partie de la zone d'activité des Rouettes en 2027, passer au travers de leur quartier si aucune desserte n'est construite rapidement.
- Le reste de la zone d'activité des Rouettes qui se développe, ainsi que les derniers immeubles au quartier de Saint-Mathieu, constructions qui nécessitent un accès facilité.
- Le fait que le cycle du Vuillonnex, qui fait face à la Goutte, est plus que saturé depuis plusieurs années et que les conditions d'étude sont très difficiles.
- La potentielle opposition du Conseil municipal à l'attribution de parcelles communales nécessaire à la création de cette voirie.

Les problèmes sont liés à l'obstination de l'administration cantonale voire du Conseil d'Etat, qui restent figés dans une planification du quartier dépendant intégralement de cette infrastructure reliant l'autoroute à la route d'Aire-la-Ville.

Pourtant, l'urgence actuelle ne se situe pas dans la gestion du trafic sur la sortie de l'autoroute de Bernex, qui est rarement saturée, mais bien dans la création du cycle d'orientation à la Goutte de Saint-Mathieu et d'une école de santé, projet validé par un vote populaire du 13 juin 2021², ainsi que d'une desserte locale pour la zone d'activité des Rouettes.

L'administration cantonale a toujours refusé de changer sa vision afin de trouver une solution avec moins d'impact négatif pour les habitants et pour l'environnement. Pourtant, modifier un plan d'aménagement et adapter un schéma de circulation se fait plus rapidement et plus facilement que le déplacement d'un stand de tir dont personne ne veut et que créer une nouvelle infrastructure en plein champ.

Vu ce qui précède, ma question est celle-ci :

Que compte faire le Conseil d'Etat pour répondre, de façon rapide et consensuelle, aux urgences mentionnées ici ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de la réponse qu'il apportera à cette question.

² <https://www.ge.ch/document/modification-zones-goutte-saint-mathieu-bernex>